



ESTIMATION DE LA PRODUCTION DE MIEL

2025





ESTIMATION DE LA PRODUCTION DE MIEL 2025

Cette synthèse présente l'estimation de la production française de miel en 2025 menée par ADA France, en partenariat avec le réseau des ADA, l'ITSAP-Institut de l'Abeille, et avec le concours financier d'InterApi et de FranceAgriMer.

Les objectifs de cette étude sont d'estimer le tonnage total national et par région de miel produit, d'observer le comportement de certaines miellées, d'observer les productions sous label biologique, ainsi que les circuits de vente du miel. L'étude a également pour objectif d'énoncer les hypothèses à dire d'experts sur les éléments ayant pu conduire au niveau de production de l'année.

782 apiculteurs ont répondu aux enquêtes production du réseau des ADA, diffusées en ligne du 27 août au 5 octobre 2025.

L'étude est étroitement encadrée et appuyée par l'Idèle - Institut de l'Élevage. Cet accompagnement sur mesure a permis de perfectionner et de valider la méthode élaborée et employée par ADA France depuis 2022.

L'Idèle est un institut de recherche appliquée et de développement, membre de l'Association de coordination technique agricole.

La méthodologie de l'étude est présentée à la fin de ce document.

REMERCIEMENTS

Un grand merci à tous les apiculteurs ayant répondu aux enquêtes sur la production de miel 2025 et à Résapi, qui s'est coordonné pour l'élaboration des questionnaires et leur diffusion.

Merci également à FranceAgriMer et à Agrex Consulting de nous avoir donné accès aux données de leur enquête 2025 (données 2024).

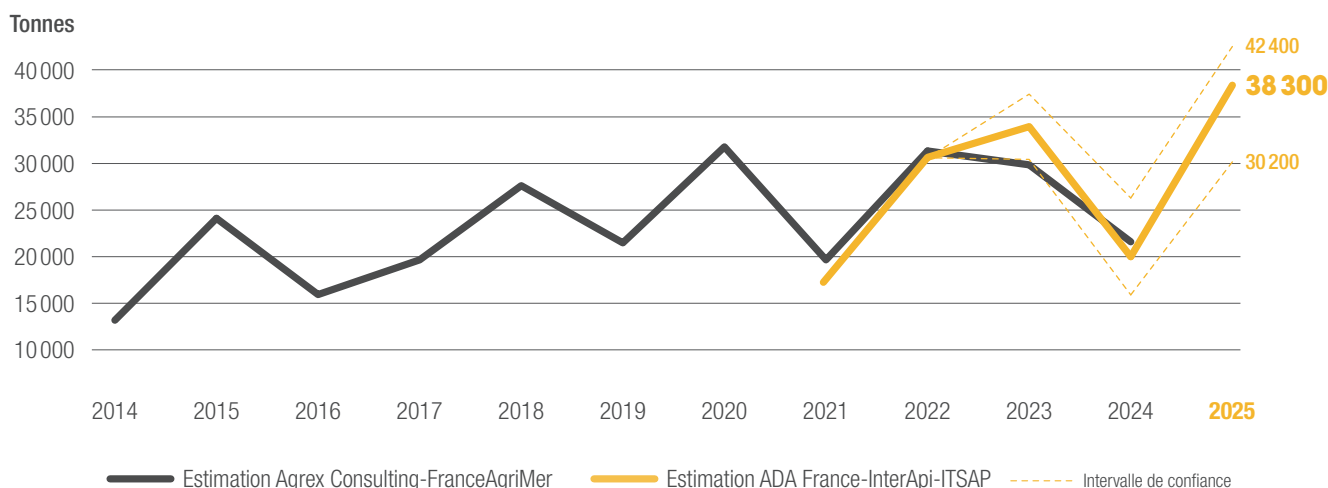


LA PRODUCTION DE MIEL EN 2025 EST ESTIMÉE À 38 300 TONNES

EN 2024, ELLE ÉTAIT ESTIMÉE À 20 000 TONNES



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ANNUELLE DE MIEL ENTRE 2014 ET 2025



AVEC UNE PRODUCTION ESTIMÉE À 38 300 TONNES, LA FILIÈRE APICOLE FRANÇAISE ATTEINT SON MEILLEUR NIVEAU DEPUIS 2014.

Ressentis de la saison 2025

La saison 2025 a globalement été jugée très bonne. Un printemps favorable a permis un bon développement de la végétation et de belles récoltes.

Les miellées de printemps et d'acacia, notamment, ont été particulièrement encourageantes et ont rassuré les craintes d'une saison 2024 bis. Les rendements de miel sont satisfaisants pour l'acacia et le colza.

La fin de saison est plus contrastée. Les récoltes d'été ont été hétérogènes selon les apiculteur-rices et les départements, notamment par l'impact des fortes chaleurs sur la végétation qui a pu entraîner des pertes de production.

Toutefois, la saison est qualifiée d'excellente en Hauts-de-France : les miellées étaient déjà terminées lorsque l'épisode de fortes chaleurs de juillet s'est déroulé.

Après un début de saison 2025 très positif avec un démarrage des colonies en bonne santé et

un printemps clément, la sécheresse estivale a freiné les floraisons et impacté la production.

Les rendements de la lavande et du tournesol sont préoccupants cette année. Des demandes d'aides sont en cours pour obtenir des indemnités de solidarité nationale (ISN) dans certains départements du sud-ouest.

La saison fut intense dans le temps et difficile physiquement pour les apiculteurs en raison d'un enchaînement rapide voire de chevauchement de miellées, et d'une grande quantité de miel produit selon les régions. Les pressions *varroa* et surtout frelon asiatique ont marqué la saison.

Frelon asiatique : une pression très importante

Contrairement à 2024, la pression du frelon asiatique a été très importante. Les conditions climatiques, propices aux abeilles, l'ont aussi été pour le frelon asiatique. La plupart des régions a été impactée dès le mois de juillet. Des impacts et pertes sont à prévoir sur les ruchers et ruches en mauvais état en septembre. À ce jour, l'année 2025 est perçue dans de nombreuses régions comme la plus difficile en matière de pression du frelon asiatique.

Varroa : une présence importante, créant un risque sur l'hivernage

Une forte pression *varroa* a été observée en début de saison, sans doute en raison de la bonne dynamique printanière des colonies. Des conditions peu propices à la réussite des traitements ou des charges trop importantes à l'automne 2024 sont aussi des hypothèses évoquées. Les infestations dans les colonies semblent assez fortes en fin de saison.

Dans l'ensemble des régions, une pression *varroa* particulièrement forte a été constatée en 2025, à l'exception de la Bourgogne Franche-Comté, de l'Ile-de-France et des Hauts-de-France, où elle est considérée comme stable.

Élevage : des conditions printanières favorables

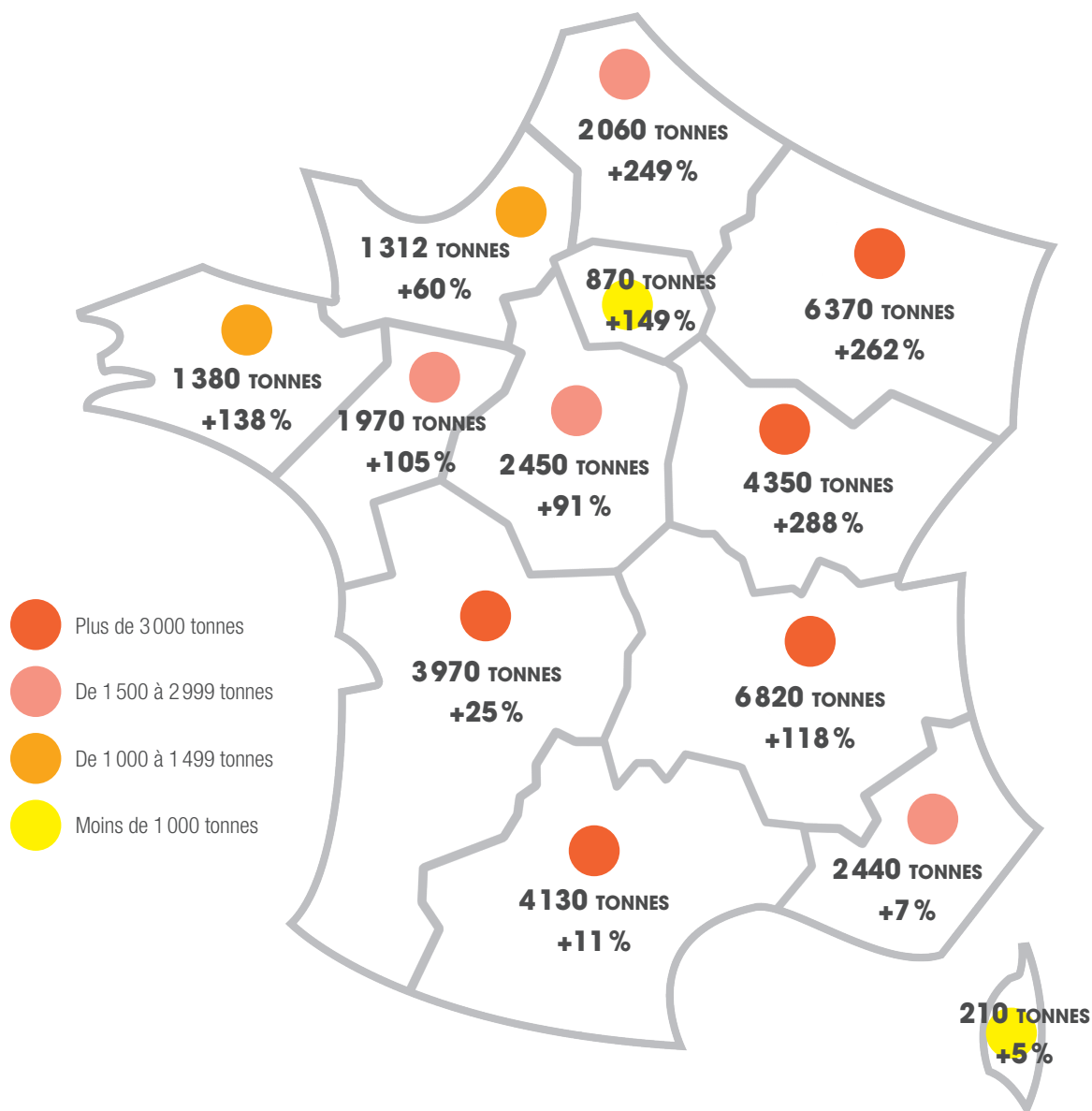
Les conditions météorologiques ont été favorables permettant un bon développement des essaims et des fécondations réussies. Quelques échecs de fécondation ont été constatés fin avril en Occitanie et début juillet en Centre-Val-de-Loire. Le bilan est très correct pour la plupart.

L'intervalle de confiance est particulièrement large cette année (entre 30 200 et 42 400 tonnes), du fait que la valeur du résultat est elle-même élevée. Plus généralement, la largeur de l'intervalle de confiance dépend :

- de la plus ou moins grande prédictibilité des variables intermédiaires de notre estimation : le nombre d'apiculteurs, le nombre de ruches qu'ils ont mises en production,
- de la variabilité entre apiculteurs du rendement moyen en miel sur les ruches mises en production.

PRODUCTION DE MIEL EN 2025 PAR RÉGION

ET ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2024



Dans cette enquête, un réflexe conduit les apiculteurs à déclarer leurs rendements au siège de leur exploitation, ce qui peut fausser l'estimation réelle de la production d'un territoire et masquer l'impact des grandes transhumances dans l'analyse régionale (notamment en PACA et en Centre-Val de Loire).

En 2025, la région AURA est la 1^{re} région productrice de miel, suivie de la région Grand-Est. Les régions Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie sont respectivement 3^e et 4^e, et toutes ces régions ont produit chacune plus de 4 000 tonnes de miel en 2025.

Comparé à 2024, certaines régions ont vu leur production plus que doubler : Grand-Est (x3,6), Bourgogne-Franche-Comté (x3,9), Hauts-de-France (x3,5), Bretagne (x2,4), AURA (x2,2).

Toutes les régions ont augmenté leur production. PACA et Corse ont une production stable.

À noter que si la production totale de la Nouvelle-Aquitaine est en augmentation, cela cache de grandes disparités infra-régionales, avec de grosses difficultés de production dans les départements du sud de la région.

PRODUCTION MOYENNE PAR RUCHE

MISE EN PRODUCTION EN 2025



HAUTS-DE-FRANCE 28 RÉPONSES	69,4 KG ▲183,3%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ 74 RÉPONSES	54,5 KG ▲234,4%
GRAND EST 52 RÉPONSES	49,4 KG ▲190,6%
CENTRE-VAL DE LOIRE 25 RÉPONSES	51,9 KG ▲53,1%
NORMANDIE 9 RÉPONSES	50,2 KG ▲99,2%
AUVERGNE-RHÔNE ALPES 111 RÉPONSES	37,6 KG ▲122,5%
ILE-DE-FRANCE 25 RÉPONSES	35,2 KG ▲156,9%
PAYS DE LA LOIRE 48 RÉPONSES	31,1 KG ▲68,1%
NOUVELLE-AQUITAINE 95 RÉPONSES	25 KG ▲30,2%
BRETAGNE 41 RÉPONSES	21,5 KG ▲108,7%
OCCITANIE 118 RÉPONSES	20,5 KG ▲14,5%
PACA 111 RÉPONSES	17,6 KG ▲8,6%
CORSE 45 RÉPONSES	13,7 KG ▼7,4%

TOUTES MIELLÉES CONFONDUES



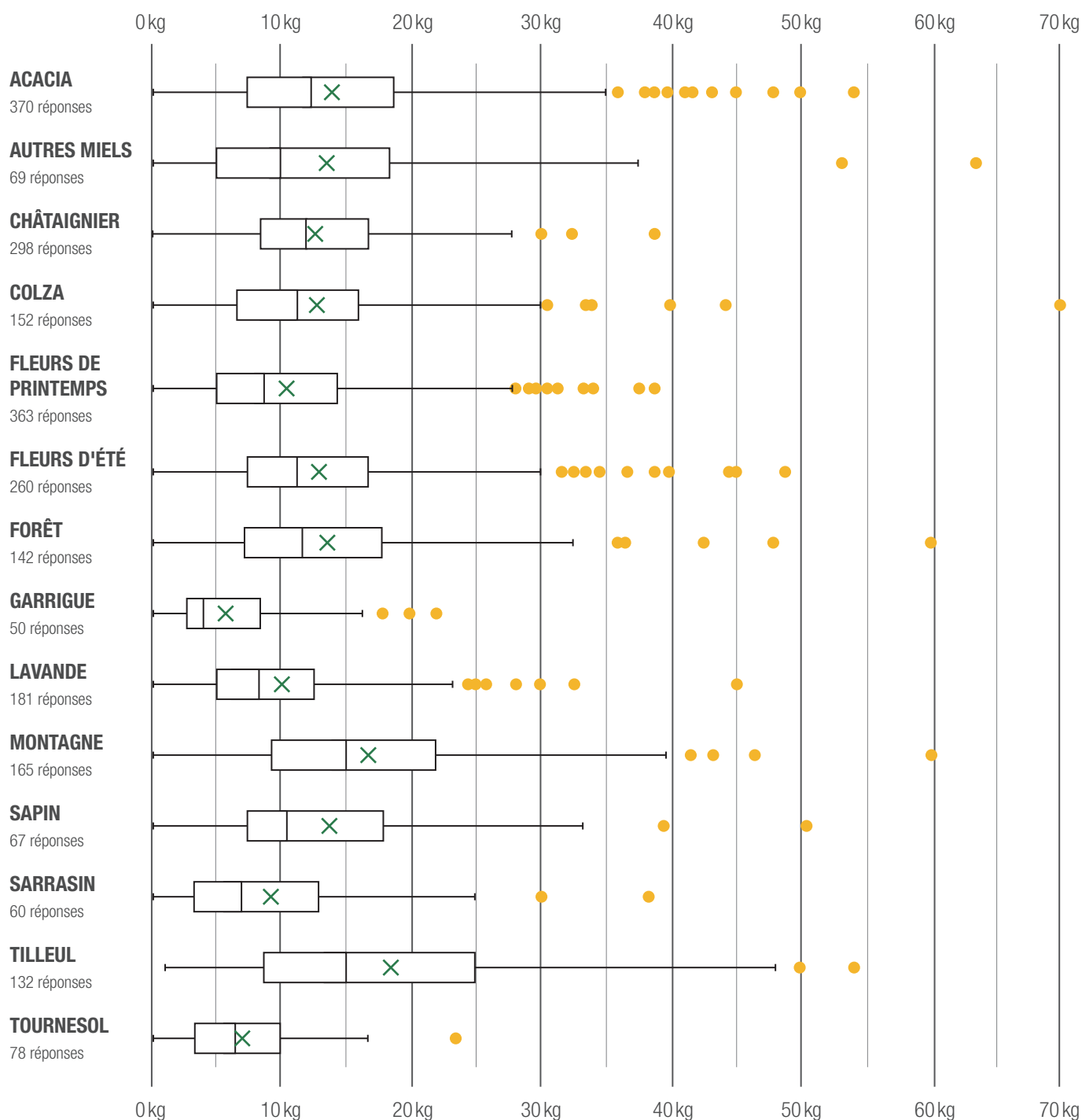
PRÈS DE 27 % DU MIEL PRODUIT EST BIOLOGIQUE

PARMI LES 782 APICULTEURS AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE



Dans l'échantillon analysé en 2025, 26,9% du miel produit est issu de l'apiculture biologique. C'est une donnée particulièrement stable entre 2022 et 2024. Le miel en conversion ne représente plus que 0,4 % contre 3 % en 2024.

RENDEMENTS PAR MIELLÉE POUR UNE RUCHE EN PRODUCTION EN 2025

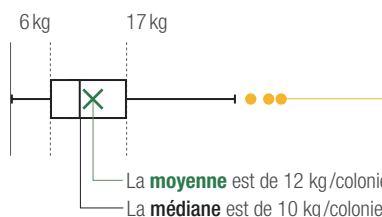


Ce graphique représente la répartition des rendements nationaux par miellée en 2025 et permet de visualiser la variabilité des données déclarées par l'échantillon d'apiculteurs ayant répondu à l'enquête. Seules les miellées produites par au moins 50 répondants sont présentées.

Les chiffres ne sont donc pas des estimations ou des extrapolations.

Clé de lecture

Si l'on observe l'exemple ci-contre de ce graphique dit "boîtes à moustaches", on constate que l'essentiel des données de rendements sont comprises entre 6 et 17 kg/colonie (limites de la boîte).



La **différence entre la moyenne et la médiane** s'explique notamment par la présence de 3 points au-dessus, bien plus élevés que les chiffres de la boîte et qui tirent la moyenne vers le haut.

CLASSEMENT DE LA PRODUCTION 2025 SELON LES MIELLÉES



- | | | |
|----|---|---------------------|
| 01 |  | ACACIA |
| 02 |  | FLEURS D'ÉTÉ |
| 03 |  | FLEURS DE PRINTEMPS |
| 04 |  | COLZA |
| 05 |  | AUTRES MIELLÉES |
| 06 |  | CHÂTAIGNIER |
| 07 |  | LAVANDE |
| 08 |  | MONTAGNE |
| 09 |  | FORÊT |
| 10 |  | TILLEUL |
| 11 |  | TOURNESOL |
| 12 |  | SAPIN |
| 13 |  | RONCE |
| 14 |  | BRUYÈRE |
| 15 |  | HAUTE MONTAGNE |



Les miellées qui ont été le plus produites en 2025 sont celles d'acacia, fleurs d'été, fleurs de printemps, colza.

Viennent ensuite les miellées de lavande, châtaignier et montagne, puis les miellées de forêt, tilleul et tournesol.

De faibles proportions de sapin, ronce, différents types de bruyère et haute montagne ont également été produites.

La production de la catégorie « autres miellées » rassemble les miels d'arbousier, aubépine, bourdaine, buplèvre, callune, carotte, clémentinier, coriandre, féverole, miel Corse, fleurs de Causse, fleurs de Provence, framboisier, garrigue, lierre, luzerne, différents types de maquis, plusieurs miellats, oignon, pin, pissenlit, portegraines potagères, rhododendron, romarin, sarrasin, sarriette, thym, trèfle ou encore érable et sycomore.

La miellée de châtaignier inclut les miellées de châtaigniers de l'ensemble de la France, y compris la miellée de châtaigneraie corse.

À noter sur la dénomination des miellées : en fonction des nectars disponibles et des stratégies de commercialisation de chaque apiculteur, la frontière entre les catégories « colza » et « fleurs de printemps » peut être poreuse.

Une partie du miel déclaré comme miel de « fleurs de printemps » peut ainsi être catégorisé en miel de colza, pur colza ou contenant partiellement du nectar de colza.

DES NIVEAUX DE PRODUCTION 2025 HÉTÉROGÈNES SELON LES MIELLÉES AVEC UNE DOMINANCE DES MIELS D'ACACIA ET DE FLEURS D'ÉTÉ



Globalement, la miellée de **colza** a été productive, voire très productive dans certains secteurs. Localement, le froid, la pluie et le vent ont réduit le butinage en fin de miellée (Ile-de-France, Pays-de-Loire). En Hauts-de-France et Ile-de-France, la floraison et la nectarification sont jugées dans les normes.

La miellée d'**acacia** s'est révélée particulièrement productive sur l'ensemble du territoire métropolitain, portée par une météo favorable et une floraison abondante. Une telle situation constitue une belle exception appréciée par les apiculteurs. Les apiculteurs ont pu bénéficier d'un rendement globalement très satisfaisant, malgré quelques situations plus contrastées, notamment en Nouvelle-Aquitaine et en Auvergne-Rhône-Alpes. La qualité des miels récoltés est remarquable, avec une pureté très appréciée dans certaines zones (Hauts-de-France, Centre-Val de Loire).

La miellée de **ronce** a été très précoce en Bretagne. Les floraisons simultanées de différentes miellées (ronce, tilleul, châtaignier) donnent des miels panachés.

La floraison de **tilleul** a été précoce et décalée entre les tilleuls de ville et de campagne. La période de production fut courte. Les rendements obtenus en 2025 sont jugés plus faibles que l'année précédente dans les Hauts-de-France, région reconnue pour cette miellée mais satisfaisants dans l'ensemble. Dans certains secteurs, la miellée de tilleul s'est chevauchée avec d'autres productions (acacia, ronce), ce qui complique la typicité des miels.

La production de miel de **châtaignier** est très dépendante des secteurs. Certaines floraisons ont été impactées par la vague de chaleur qui a brûlé les chatons, mettant fin précocement à la miellée. En Corse, l'invasion du *Bombyx disparate* (*Lymantria dispar*) a fortement endommagé les châtaigniers, le maquis et les chênes.

Impactée par la sécheresse, les résultats sont décevants et unanimes pour la production de **lavande**. La production dans le Sud a été marquée par des résultats sans précédent, avec dans certains secteurs une baisse atteignant la moitié du niveau de 2024. Les régions situées plus au nord peuvent se féliciter d'une production correcte, même si moins performante que les années précédentes. Des réflexions autour de la transhumance sont en cours chez certain-es apiculteur-rices : ils se questionnent sur l'intérêt de la transhumance et se posent la question de l'avenir de l'apiculture dans le sud de la France.

De la même façon, avec les conditions météorologiques de l'été (canicule et fortes chaleurs), la miellée de **tournesol** s'est révélée globalement insatisfaisante. Les parcelles ont fait face à la canicule (plantes de petite taille, grillées sur champ, nectar asséché). La floraison a été écourtée entraînant de très faibles rendements. Certains apiculteurs ont préféré ne pas exploiter la miellée.

Dans les Pyrénées, la production de **montagne** est globalement satisfaisante. En Auvergne-Rhône-Alpes, les miellées de montagne ont été hétérogènes, mais globalement les résultats sont bons. En Grand Est, la miellée de **sapin** a été variable avec une forte présence de miellats sur certains secteurs du massif et pas de miellée sur d'autres. Le constat se vérifie en Bourgogne Franche-Comté avec une récolte de sapin décevante dans les départements du sud-est de la région.

En Corse, a été observé une forte présence de **miellats** qui ont parfois altéré la couleur et le goût des autres miels de printemps.

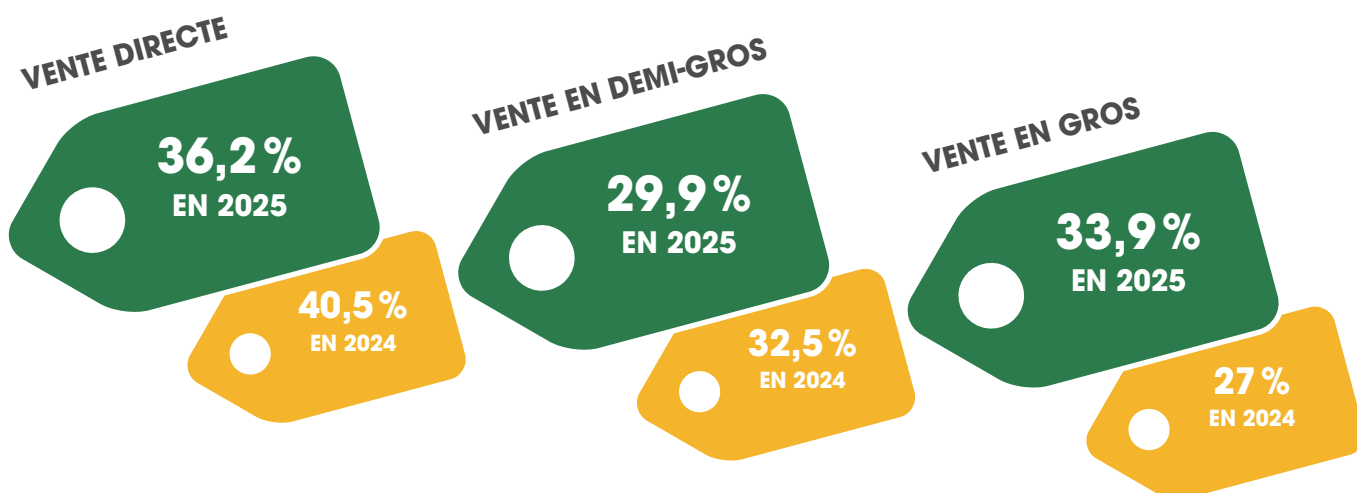
Enfin, la miellée de **sarrasin**, en Centre-Val de Loire, satisfaisante, était rendue possible par une certaine pluviométrie revenue en août. En Bretagne, les résultats sont très variables selon les secteurs. Globalement, les rendements à la ruche sont bas.



RÉPARTITION DES VOLUMES DE MIEL PRODUIT EN 2025 SELON LES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION



PLUS DE 36% DU VOLUME DE MIEL PRODUIT EST DESTINÉ À LA VENTE EN DIRECT, ET PRÈS DE 30% SONT DESTINÉS À LA VENTE EN DEMI-GROS ET À LA VENTE EN GROS.



Vente réalisée entre le producteur et le consommateur final. Le miel est conditionné en pots ou en seaux et vendu dans son conditionnement définitif.

Vente effectuée entre le producteur et un revendeur. Le miel est conditionné en pots ou en seaux et vendu dans son conditionnement définitif.

Vente entre le producteur et un revendeur, un conditionneur ou un transformateur. Le miel est livré en fûts ou en seaux, dans un conditionnement intermédiaire destiné à être transformé ou reconditionné en pots.



AVIS DES APICULTEURS SUR LA QUALITÉ DU MIEL QU'ILS ONT PRODUIT EN 2025

En 2025, les apiculteurs ont eu tendance à produire davantage de miels polyfloraux, du fait des miellées rapprochées voire chevauchées (conditions climatiques).

On peut noter : un miel d'acacia plutôt clair, pur. Le tilleul manque de goût mentholé cette année, une déception pour prétendre à une IGP selon les dires de certains répondants.

Le miel de lavande semble plus foncé, du fait de l'absence de miellée de lavandin et d'un chevauchement de miellées (sauge, fenouil). Beaucoup de miellées se sont chevauchées.

En Corse, les apiculteurs indiquent avoir des difficultés à correspondre à la gamme pour prétendre à l'AOP (gamme générique). Le miel de châtaignier n'est pas très typé.

ESTIMATION DE LA PRODUCTION DE MIEL

2025 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

L'étude est étroitement encadrée et appuyée par l'Idel - Institut de l'Élevage. Cet accompagnement sur mesure a permis de perfectionner et de valider la méthode élaborée et employée par ADA France depuis 2022.

Un total de 782 apiculteurs a participé aux enquêtes de production du réseau des ADA, diffusées en ligne du 27 août au 5 octobre 2025.

Représentativité des répondants par rapport au nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL en 2024 (données 2025 non disponibles à la date de l'étude) :

Ruches en hivernage	Nombres de répondants enquêtes ADA 2025 / Apiculteurs déclarés à la DGAL en 2024
Moins de 50	0,3 %
50 à 149	5,3 %
150 à 399	13,9 %
Plus de 400	16,7 %
Total plus de 50	10,4 %

Les données ont été extrapolées de la manière suivante : le tonnage total estimé résulte de la combinaison du rendement par ruche (kg de miel/ruche mise en production) estimé grâce aux enquêtes des ADA, du nombre de ruches mises en production par exploitant en 2025, fourni par Agrex Consulting, et d'une régression linéaire sur la période 2020-2024 visant à estimer le nombre d'apiculteurs de chaque catégorie pour 2025.

À la rédaction du document, le nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL en 2025 n'était pas connu, et la taille de l'échantillon ne permettait pas d'avoir une vision solide du nombre de ruches mises en production en France en 2025, ce que l'enquête Agrex permettait d'évaluer.

En raison d'un faible nombre de répondants à l'enquête en Normandie, la quantité totale de miel produite au niveau national a été estimée en ajoutant la proportion moyenne de cette région au cours des neuf dernières années, selon les résultats d'Agrex Consulting.

Il est possible que dans certaines régions (Grand Est, Ile-de-France), les résultats des questionnaires divergent des observations rapportées par les salarié-e-s expert-e-s des ADA.

En Grand Est, le nombre de ruches mises en production semble avoir été surestimé. La région a en effet subi de fortes pertes hivernales, supérieures à la moyenne habituelle, avec 20 à 25 % de mortalité et 6 à 9 % de non-valeurs chez les détenteurs de plus de 50 ruches (contre 13 % de mortalité et 7 % de non-valeurs en moyenne sur la dernière décennie). Cela a pu conduire à surestimer la production régionale (Grand Est).

En Ile-de-France, les 25 répondants à l'enquête présentent majoritairement un profil d'apiculteurs en cours d'installation, ce qui a pu conduire à une sous-estimation de la production régionale. *A contrario*, en Centre-Val de Loire, les apiculteurs expérimentés ont répondu à l'enquête.

Dans cette enquête, un phénomène amène mécaniquement les rendements des apiculteurs sur le siège d'exploitation, ce qui peut fausser l'estimation

de la production réelle du territoire et masquer l'impact des grandes transhumances dans l'analyse régionale (PACA, Centre-Val de Loire).

Il a été décidé de conserver les chiffres tels qu'ils ressortent de l'enquête, et de présenter l'éclairage complémentaire des experts régionaux.

L'échantillon est peu représentatif des apiculteurs possédant moins de 50 ruches, car les enquêtes des ADA ont été diffusées principalement auprès de leurs adhérents, majoritairement des apiculteurs pluriactifs ou professionnels ayant plus de 150 ruches. Les réponses de 580 apiculteurs possédant plus de 50 ruches ont été recueillies, représentant 10,4 % du nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL ayant mis en hivernage plus de 50 ruches en 2024 en France métropolitaine (cf. tableau).

Pour estimer la production des apiculteurs possédant moins de 50 ruches, une régression linéaire a été réalisée en se basant sur la part qu'a représenté leur production de miel depuis 2019, selon les résultats d'Agrex Consulting dans la production nationale totale. Après avoir estimé la production totale de miel des apiculteurs possédant plus de 50 ruches, la régression calculée précédemment a été utilisée pour estimer la production issue des apiculteurs possédant moins de 50 ruches.

Les productions par miellée et par mode de commercialisation sont analysées au niveau de notre échantillon, sans extrapolation à l'échelle nationale. Les facteurs explicatifs de la production en 2025 proviennent des avis des experts du réseau des ADA.

Rendement par miellée pour une ruche en production :

Il a été choisi de ne présenter que les miels pour lesquels au moins 50 répondants ont indiqué les avoir produits. Le nombre de répondants est indiqué entre parenthèses à côté de la miellée.

Il y a une grande variabilité des rendements à la ruche au sein de la miellée de lavande. En effet, selon la zone de production (Centre-Val de Loire, Provence...) les productions par colonie peuvent être très différentes.

La catégorie "lavande" regroupe les miellées de lavande de Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que la miellée lavande du Nord (Pays de Loire, Ile-de-France). En PACA, 84 répondants ont produit de la lavande, avec un rendement de 8,1 kg/colonie alors que la miellée de lavande en Centre-Val de Loire, le rendement est de 32,5 kg/colonie pour les 8 répondants (avec des distinctions fortes entre les zones de production). En AURA, le rendement à la ruche est de 10,1 kg/ruche pour la lavande (59 répondants), 11,4 kg/ruche en BFC (2 répondants), 7,9 kg/ruche en IDF (3 répondants), 31,7 kg/ruche en Pays de la Loire (2 répondants), 13 kg/ruche en Occitanie (19 répondants).

La représentativité des répondants par rapport au nombre total d'apiculteurs producteurs en 2025 a été questionnée via une grille de lecture critique des chiffres obtenus à partir du questionnaire (grille de lecture à deux niveaux). Les réponses et valeurs obtenues cherchent, dans la mesure du possible, à représenter la réalité et l'hétérogénéité des apiculteurs français.

Les chiffres estimés dans cette étude doivent être interprétés avec précaution, car il s'agit d'une estimation comportant certaines limites.



ADA France est la tête de réseau des associations de développement de l'apiculture en France

www.adafrance.org



Interprofession des produits de la ruche

www.interapi.fr



Institut Technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation

www.itsap.asso.fr